



OFFRE D'EMPLOI

Service de sécurité incendie

Technicien / technicienne en prévention des incendies

Poste régulier – 37,5 heures par semaine

Nature et caractéristiques de la fonction

Sous la responsabilité du chef de division – Prévention, le technicien en prévention des incendies participe à l'ensemble des activités reliées aux mesures préventives. Il effectue les activités d'inspection, l'analyse des plans et des devis et l'évaluation des risques potentiels associés à l'incendie et aux matières dangereuses. Il collabore également à l'élaboration des plans d'intervention et des procédures d'urgence, le tout en conformité avec la réglementation municipale, les lois et les codes fédéraux et provinciaux visant la protection des incendies. Il est responsable d'informer, de conseiller et d'éduquer le public sur les mesures de sécurité en prévention des incendies.

Exigences

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de prévention des incendies (TPI) ou attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies;
- Certificat universitaire de premier cycle en technologie avancée en prévention des incendies (T.A.P.I.) ou s'engage à suivre dans les délais prescrits par la direction;
- Certificat de pompier II (atout);
- Posséder une expérience minimale de 3 à 5 années dans le domaine de l'emploi;
- Connaissance du cadre légal, réglementaire et normatif de la prévention incendie au Québec
- Connaissance du Code national du bâtiment (CNB) et du Code national de prévention des incendies (CNPI);
- Connaissance des logiciels Microsoft Office et Target 911;
- Connaissance des plans et devis des bâtiments;
- Connaissance du milieu municipal (atout);
- Bonne maîtrise du français et des techniques de rédaction de rapports;
- Détenir un permis de conduire valide / classe 4A;
- Carte en santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP) (atout);
- Bilinguisme (atout);
- Excellent jugement et sens développé du service à la clientèle;
- Habileté à communiquer;
- Capacité de travailler en équipe;
- Sens d'initiative et de l'organisation;
- Esprit d'analyse, autonomie et rigueur;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément;
- Capacité à travailler sous pression.

Horaire de travail et avantages sociaux

La semaine régulière de travail est de trente-sept heures et demie (37,5h) par semaine. Les heures normales de travail sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Le titulaire peut être appelé à travailler selon un horaire différent de l'horaire normal de travail.

Le salaire et les avantages sociaux respectent les termes et conditions de la convention collective de travail en vigueur. Le taux horaire au premier échelon est actuellement situé à **26,29 \$**.

Date d'entrée en fonction

Novembre 2015

Période d'affichage

Du 9 octobre au 23 octobre 2015

Inscription

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le formulaire « offre de service » en ligne au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca sous l'onglet « Emplois » en indiquant le titre du poste convoité et **en joignant leur *curriculum vitae* avant 16 h 30 le 23 octobre 2015** ou à nous faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante :

**Service des ressources humaines
Ville de Vaudreuil-Dorion
2555, rue Dutrisac
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6**

Équité en emploi

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à nous mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.